

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour (19 h)
- ➔ 2. **Assemblée publique de consultation** : (19 h 05)
Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot 1 229 582 du cadastre du Québec.
R.C.A.2V.Q. 210
(réf. : École du Buisson - roulottes temporaires)

3. Retour à l'assemblée ordinaire du conseil (19 h 45)

N.B. Les heures sont inscrites à titre indicatif seulement.

Lors de l'assemblée publique de consultation, un représentant de l'Arrondissement des Rivières présentera le contenu du projet de modification et répondra aux questions s'y rattachant.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la Ville de Québec au 311 ou consulter le site Internet :
www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier
(choisissez votre conseil de quartier dans le menu déroulant)



Vous avez des besoins particuliers? S'il vous plaît, nous en faire part au plus tard le 8 septembre 2017.

Renseignements :

Mario Demeule, 418 641-6201, poste 3214
mario.demeule@ville.quebec.qc.ca



CONSEIL
DE QUARTIER

DUBERGER-LES SAULES



INVITATION

Le conseil de quartier de Duberger-Les Saules vous convie à une assemblée publique de consultation

Le mercredi 13 septembre 2017, à 19 h
au centre communautaire Duberger
salle Desjardins
2341, rue de la Rivière-du-Berger

Sujet à l'ordre du jour :

Projet de modification intitulé *Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot 1 229 582 du cadastre du Québec.*
R.C.A.2V.Q. 210
(réf. : École du Buisson - roulottes temporaires)

